

TRANSACTIONS SOCIALES ET SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

[Christophe Gibout](#), [Maurice Blanc](#), [Jean Foucart](#)

De Boeck Supérieur | « Pensée plurielle »

2009/1 n° 20 | pages 7 à 11

ISSN 1376-0963

ISBN 9782804102951

DOI 10.3917/pp.020.0007

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2009-1-page-7.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Transactions sociales et sciences de l'homme et de la société

CHRISTOPHE GIBOUT
MAURICE BLANC
JEAN FOUCART

Le concept de *transaction sociale* a été inventé par Jean Remy, Liliane Voyé et Émile Servais (Université de Louvain) à la fin des années 1970 dans un ouvrage intitulé *Produire ou reproduire ?* (1978). Il a, depuis, fait l'objet de plusieurs travaux, en particulier ceux recensés dans les trois ouvrages collectifs parus au cours des années 1990 sous la direction de Maurice Blanc (1992, 1994, 1998).

Empruntant à l'économie des coûts de transaction (Williamson, 1975), pour laquelle la transaction est un échange négocié, la *transaction sociale* s'inspire également du droit, au sein duquel la transaction est une technique de prévention et/ou de résolution non judiciaire des conflits. Elle prend sa source conjointement dans une double tradition : d'abord celle de la sociologie du conflit (Simmel, 1917 ; rééd. 1999), selon laquelle la vie sociale est structurée par des couples de tensions opposées (liberté et égalité, tradition et modernité, identité et altérité, etc.), ensuite celle de l'écologie sociale de l'École de Chicago, pour laquelle les redistributions de l'espace urbain induisent du conflit et des accommodations entre les générations successives de migrants et de néo-urbains (Grafmeyer et Joseph, 1984 ; Guth, 2008). Elle vise à dépasser la théorie de la reproduction sociale (Bourdieu, 1971) et celle de la production sociale (Touraine, 1973) en montrant leur part respective de vérité. Se centrant sur la régulation des conflits, elle relève à la fois du marché et du jeu des valeurs et légitimités à l'œuvre pour montrer que les individus construisent la société dans laquelle ils vivent et que, dans le même temps, la société re-produit ces individus. La *transaction sociale* est donc un processus qui comprend de l'échange et de la négociation, du rapport de force et de l'imposition. Et justement, elle renvoie ici à la fois à des *conflits d'intérêt*, mais aussi à des *conflits de valeur*, plus ardues à démêler encore, quand entrent en jeu les multiples conceptions intériorisées par les acteurs. Elle suggère des

négociations complexes, plus ou moins formelles, où les enjeux s'enchevêtrent et, en fonction d'un état de forces et de rationalités en présence ainsi que d'un environnement sociétal, débouche sur un compromis pratique. Elle aboutit à un compromis qui n'est pas forcément une compromission. Elle est ainsi à la fois un processus et un produit. Le processus transactionnel est construit par le jeu des acteurs en présence pour faire avancer une question, aucun ne perdant la face en rapport à ses idées propres. Le résultat est un produit transactionnel qui, en vertu du caractère instable, provisoire et *re-négociable* de la transaction, pourra tôt ou tard être remis en cause (Ledrut, 1976).

D'abord, comme *notion heuristique* et « *principe organisateur et inducteur de la construction d'hypothèses et d'interprétations théoriques* » (Remy et al., 1978, p. 87), la *transaction sociale* permet de mieux saisir le fait social en invitant à y observer et à y comprendre la conjugaison de la liberté de l'acteur et des contraintes du système. Ensuite, comme *outil paradigmatique*, parce que « *plus qu'une somme de concepts, [elle est] l'image de base à partir de laquelle s' imagine une interprétation de la réalité* » (*ibid.*), elle est une aide possible pour dépasser les oppositions entre différentes théories portant sur un même objet scientifique et alors produire ou inventer des définitions qui soient propres aux auteurs.

Depuis fort longtemps, plusieurs champs de la discipline sociologique ont déjà mobilisé ce concept sous l'une ou l'autre des logiques précédemment évoquées, en particulier la sociologie urbaine et la sociologie politique, celles du travail social et du développement, etc. L'abondante littérature scientifique corrobore cet état de fait. Au début des années 1980, plusieurs travaux en sociologie de la famille et, plus récemment, dans les domaines de l'environnement, du monde enseignant, de la justice ou des loisirs avaient également mis en exergue l'intérêt heuristique de ce concept au cœur de leur objet scientifique.

Si la pertinence scientifique de la *transaction sociale* n'est pas à démontrer, nous avons ci-après retenu quelques récents travaux originaux qui mobilisent ce concept ou qui interrogent la pertinence de sa déclinaison, son adaptation ou sa mobilisation dans d'autres champs disciplinaires proches de la sociologie.

Deux axes réflexifs sont particulièrement privilégiés :

1) La *transaction sociale* est-elle un concept inter- ou transdisciplinaire ? Le concept de transaction a-t-il une définition spécifique dans chaque discipline (économie, droit, sociologie, géographie, etc.) ou est-il fédérateur par-delà les disciplines ? Sa déclinaison dans d'autres champs disciplinaires aboutirait-elle à sa potentielle déqualification comme concept sociologique ?

2) Au sein de la discipline sociologique, le concept de *transaction sociale* se redéfinit-il en étant appliqué à de nouveaux champs sociologiques ? Mobiliser ce concept hors de ses champs « traditionnels » participe-t-il de sa réinterprétation ou élargit-il les possibilités de son exégèse ?

Partant de ce double questionnement, trois grandes directions caractérisent les travaux présentés dans ce numéro.

1) La première interroge successivement la transaction comme paradigme interdisciplinaire, puis la *transaction sociale* comme paradigme sociologique émergent. Le travail de Christophe Beaurain et d'Élodie Bertrand

questionne la transaction comme notion centrale au sein de l'économie institutionnaliste américaine et son évolution en sociologie, parallèle à celle de ce courant de pensée, de Commons à Coase. Dans une volonté identique, Maurice Blanc présente une socio-histoire du concept de *transaction sociale* en sociologie et, partant de sa genèse, examine son statut heuristique et souligne sa fécondité intellectuelle dans ce champ disciplinaire, en particulier sur des objets tels la famille, la ville et le pouvoir. En écho, Jérôme Boissonnade met la *transaction sociale* à l'épreuve de la sociologie pragmatique de Boltanski et Thévenot (1991). Prenant appui sur une analyse des jeunes de banlieue, il montre comment divergent et se complètent les deux approches ainsi que l'avantage, dans ce cadre, du concept de régimes d'action. L'article de Fernando Carvajal Sánchez s'inscrit dans cette même volonté de comparaison axiologique et de lecture critique du concept en enquêtant sur la justice réparatrice, la médiation pénale et leur implantation en Occident.

2) En réponse au second questionnement, divers articles présentent des usages de la *transaction sociale* comme paradigme socio-anthropologique. Caroline Dayer nous plonge au cœur du monde universitaire de la recherche scientifique. Elle montre comment et combien le cadre théorique et la posture méthodologique de la transaction sociale permettent de saisir de façon fine les situations sociales de production scientifique, de construction de connaissances et de savoirs, ainsi que les étapes de leur écriture et de leur publication. La question de la *transaction sociale* au cœur de la production d'identités se retrouve également dans le travail de Julien Bernard. Ce dernier confronte le paradigme socio-anthropologique de la transaction avec une sociologie des émotions. Analysant l'orchestration du travail des pompes funèbres, il montre la présence essentielle d'une transaction affective dans la construction sociale des rites funéraires, tant du point de vue des familles endeuillées que des professionnels habitués. Enfin, Jean Foucart propose une analyse de la mise en scène de la souffrance contemporaine au prisme de la *transaction sociale* : confronté au drame ou à l'épreuve sociale qui instituent la difficulté majeure d'une précarité transactionnelle, l'individu est obligé de construire des micro-compromis pour structurer son quotidien et gérer, individuellement et collectivement, son propre niveau d'angoisse.

3) Toujours en réponse à la seconde série de questions, plusieurs travaux se fédèrent autour de la notion de transaction spatiale comme type singulier de *transaction sociale*. Franck Dorso réalise ainsi une étude des conflits d'appropriation territoriale à Istanbul. Il en tire opportunité pour proposer un schéma de synthèse du paradigme de la *transaction sociale* ainsi qu'une réflexion théorique et empirique sur la question des couples d'opposition qui structurent les situations transactionnelles. Considérant les dynamiques de développement local et solidaire, l'usage social des objets techniques en agriculture ainsi que les processus de coproduction du bien commun en Kabylie, Josiane Stoessel-Ritz montre combien, dans les sociétés post-modernes, les individus sont engagés dans des pratiques d'échanges d'accords tacites qui les relient dans l'action. Elle poursuit en soulignant comment, dans une économie de pratiques, la production du

bien commun émane des processus transactionnels qui modèlent la vie quotidienne. Héloïse Rougemont prend appui sur un programme de formation pour maîtres bilingues et interculturels en Amazonie péruvienne pour repérer pourquoi ces étudiants sont en situation de transactions multiples et combien de cette capacité à transiger dépendent le programme de formation et plus encore l'évolution de certaines communautés amazoniennes. Elle interroge aussi sa propre posture transactionnelle au regard de sa condition d'enquêtrice en situation d'altérité. Finalement, étayant son article par des travaux portant sur les pratiques de loisirs urbains, Christophe Gibout interroge l'espace public au prisme de la *transaction sociale*. Il propose un double usage de cette notion, d'abord pour saisir un mode de fonctionnement et de construction de l'espace public, ensuite pour amalgamer, faire se confronter les paradigmes les plus importants et conséquemment imaginer une définition renouvelée et plurielle de l'espace public.

In fine, ce numéro de *Pensée plurielle* esquisse assez bien le panorama de la production francophone actuelle qui réfléchit à partir ou autour de la *transaction sociale*. Il souligne que les écrits de Jean Remy et Liliane Voyé restent, quarante ans après la parution de *Produire ou reproduire ?* (1978), source d'inspiration et d'effervescence. Ceci confirme, si besoin était, leur fécondité intellectuelle et leur actualité pour *une sociologie de la vie quotidienne* (sous-titre de l'ouvrage). De ce point de vue, les articles ici présentés souscrivent bien à la logique des innovations de croissance (par opposition aux innovations de rupture) telles qu'explicitées par Jean Remy *et al.* (1989, p. 140-144 et 1996). Ces articles montrent aussi toute l'importance des arrangements informels et quelquefois tacites, que le postulat de la rationalité amène trop souvent à sous-estimer en sociologie.

Ces travaux ne veulent surtout pas clore la transaction sociale mais, au contraire, ils entendent résonner comme des innovations qui permettent à un paradigme déjà bien établi – celui de la *transaction sociale* – de se reproduire et de produire de l'hybridation et du métissage, de s'explicitier, de se bricoler scientifiquement et de se développer sans s'épuiser. Nous vous souhaitons une bonne lecture...

Références bibliographiques

- Blanc, M. (éd.) (1992). *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris : L'Harmattan.
- Blanc, M. ; Mormont, M. ; Remy, J. et Storrie, T. (éds) (1994). *Vie quotidienne et démocratie. Pour une sociologie de la transaction sociale* (2), Paris : L'Harmattan.
- Blanc, M. ; Freynet, M.-F. et Pineau, G. (éds) (1998). *Les transactions aux frontières du social. Formation, développement local et travail social*, Lyon : Chronique sociale.
- Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris : Gallimard.
- Bourdieu, P. (1971). *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris : Minuit.
- Grafmeyer, Y. & Joseph, I. (éds) (1984). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Aubier.
- Guth, S. (éd.) (2008). *Modernité de Robert Ezra Park. Les concepts de l'École de Chicago*, Paris : L'Harmattan.

- Ledrut, R. (1976). *L'espace en question*, Paris : Anthropos.
- Remy, J. (1996). « La transaction, une méthode d'analyse : contribution à l'émergence d'un nouveau paradigme », *Environnement & Société*, n° 17, p. 9-31.
- Remy, J. ; Voyé, L. et Servais, E. (1991, 1^{re} éd. 1978). *Produire ou reproduire ? Une sociologie de la vie quotidienne*. Bruxelles : De Boeck.
- Remy, J. ; Molitor, M. ; Chaumont, M. et Van Campenhoudt, L. (éds) (1989). *Le mouvement et la forme. Essais sur le changement social*, Bruxelles : Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis.
- Simmel, G. (1917, rééd. 1999). *Sociologie*, Paris : PUF.
- Touraine, A. (1973). *Production de la société*, Paris : Seuil.
- Williamson, O. (1975). *Markets and Hierarchies. Analysis and Antitrust Implications*, New York : Free Press.